



05

DÉPLACEMENTS POUR L'ENTREPRISE

Organisation et respect des temps de repos

- 5.1 | Mesurer l'accidentologie
- 5.2 | Recenser les déplacements domicile-travail et, le cas échéant, ceux en mission
- 5.3 | Établir un concept de mobilité qui intègre les transports en commun
- 5.4 | Le covoiturage
- 5.5 | La fatigue et les effets du stress sur la conduite



**VISION
ZERO**
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

AAA.lu
ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT

UEL||

S
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE
LUXEMBOURG

CFC
CENTRE DE FORMATION
POUR CONDUCTEURS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Mesurer l'accidentologie



Pour élaborer un plan d'action et de prévention routière, il est indispensable de bien cerner le risque routier dans l'entreprise. Pour ce faire, il est recommandé de mesurer l'accidentologie, de recenser les déplacements et d'en analyser l'organisation.

L'analyse de l'accidentologie consiste à répertorier tous les accidents de mission et de trajet. Il convient de préciser si ces accidents de la route ont entraîné des dommages corporels ou uniquement des dégâts matériels. L'objectif de cette analyse est de rassembler des données souvent dispersées dans différents services de l'entreprise et d'effectuer des comparaisons dans le temps.

Voici un exemple de tableau permettant une première analyse :

	Année n-2	Année n-1	Année n
Nombre de déclarations d'accidents du travail / de trajet transmises à l'AAA			
Nombre d'accidents de trajet			
Nombre d'accidents de mission			
Nombre total de journées d'arrêt de travail dues aux accidents professionnels de la circulation			

Pour compléter l'analyse de l'accidentologie, il importe d'identifier les facteurs de risque associés aux situations de conduite. La recherche des causes des accidents permettra de compléter l'orientation d'un plan de prévention des accidents de la route. La collecte d'informations portera par exemple sur :

- Le nombre de personnes et de véhicules impliqués.
- Le lieu de l'accident.
- La manœuvre ayant entraîné l'accident.
- Les conditions météorologiques.
- L'état du véhicule.

Recenser les déplacements domicile-travail et, le cas échéant, ceux en mission



La première étape consiste à recenser les véhicules utilisés pour effectuer des missions et à en évaluer le kilométrage.

Le kilométrage annuel moyen par salarié qui résulte de cette analyse est un indicateur du degré d'exposition des salariés au risque professionnel de la circulation.

Fonction	Type de véhicule *	Kilométrage annuel moyen par véhicule du même type *	Kilométrage annuel moyen par salarié dans cette fonction
Technicien (gère plusieurs chantiers)	break	40.000 km/an	40.000 km/an
Chef de chantier	camionnette de chantier	15.000 km/an	15.000 km/an
Ouvrier (passager dans la camionnette du chef de chantier)	-	-	15.000 km/an
Commercial (1 voiture pour 2 commerciaux)	citadine	20.000 km/an	10.000 km/an

* Ces informations sont normalement reprises dans le carnet de bord des véhicules, comme présenté au chapitre 4.5

Pour recenser les déplacements domicile-travail, qui doivent inclure les déplacements éventuels pour la pause déjeuner, il convient de demander aux salariés, par exemple via un questionnaire, par quels modes de transport ils effectuent ces trajets. Le questionnaire peut être plus détaillé et inclure des questions sur le temps et les horaires des trajets, ainsi que des questions spécifiques aux modes de transport utilisés. Le questionnaire peut par exemple servir à mesurer l'intérêt des salariés à participer au covoiturage.

Salarié	Code postal/localité du lieu de résidence (domicile)	Nombre de kilomètres entre le domicile et le lieu de travail	Modes de transport qui sont habituellement utilisés
XY	Bertrange	10	Uniquement en voiture
XX	Luxembourg	4	En bus no (...) et une fois par semaine à vélo
YY	Pétange	30	En voiture du domicile jusqu'à la gare (...) puis en train
ZZ	Diekirch	40	3 fois par semaine en voiture et 2 fois en bus

Établir un concept de mobilité qui intègre les transports en commun



L'analyse de l'accidentologie et le recensement des déplacements vise à élaborer un concept de mobilité cohérent permettant de réduire et d'optimiser les déplacements tout en les rendant plus sûrs.

Quels sont donc les leviers d'action pour réduire le risque professionnel de la circulation ?

1. Éviter les déplacements → éliminer le risque (télétravail, visioconférences)
2. Réduire les déplacements → réduire l'exposition au risque (organisation des déplacements, feuilles de route)
3. Utiliser des moyens de transport plus sûrs → minimiser la probabilité du risque (notamment les transports en commun)

Dans le cadre de la gestion du risque professionnel de la circulation, éviter d'effectuer un trajet élimine évidemment ce risque tandis que réduire le nombre de kilomètres à parcourir par une meilleure organisation des déplacements diminue l'exposition à ce risque.

En comparant la sécurité de différents moyens de transport terrestres rapportée au nombre de tués pour 1 milliard de kilomètres parcourus, il ressort que le bus est environ 15 fois plus sûr que la voiture. Le train, quant à lui, est jusqu'à 100 fois plus sûr que la voiture. Ce simple constat révèle tout l'effet bénéfique que peut avoir l'utilisation des transports en commun pour améliorer la sécurité des déplacements.



15 fois plus sûr



100 fois plus sûr

Pour vous aider à élaborer un concept de mobilité d'entreprise,
consultez le site www.mconcept.lu



Le covoiturage



Outre les avantages économiques, écologiques et conviviaux évidents, le covoiturage présente des bénéfices certains en termes de sécurité routière.

Le covoiturage, c'est tout d'abord une pratique qui réduit le nombre de voitures sur la route et contribue à diminuer la densité du trafic. Il en résulte une circulation plus fluide et moins stressante due à une moindre prise de risques et à une réduction d'accidents potentiels sur la route.

Alors que la somnolence et la fatigue augmentent par 8 le risque d'accident, le covoiturage peut être un moyen efficace pour limiter le risque d'endormissement au volant. Il permet aux passagers de se relayer au volant, respectivement de laisser conduire la personne la plus reposée. Des études montrent qu'une majorité de personnes trouvent qu'une compagnie dans l'habitacle les aide à rester pleinement éveillées.

Le covoiturage, c'est aussi transporter ses passagers en toute sécurité. Les conducteurs prennent en moyenne moins de risques lorsqu'ils sont accompagnés que lorsqu'ils sont seuls à bord. En psychologie des risques, la crainte du jugement du collègue pousse le conducteur à adopter une conduite souple et conforme au Code de la route. Les largesses qu'un conducteur peut parfois s'accorder en conduisant seul se retrouvent largement nuancées en compagnie d'autres passagers.

Finalement, il semble logique que deux personnes assises à l'avant soient plus attentives en cas d'événements dangereux et imprévus tels qu'une personne qui traverse soudainement la route ou une voiture qui freine brusquement. L'avertissement d'un danger par un passager permet d'économiser de précieuses millisecondes de temps de réaction dans de telles situations.

Choisissez donc un covoiteur fiable et responsable !



Le panneau ci-dessus indique une voie conseillée pour véhicules en covoiturage. Les conducteurs en covoiturage ne sont pas obligés d'emprunter cette voie. Le chiffre indique le nombre minimal d'occupants requis pour qu'un véhicule soit considéré comme étant en covoiturage. Dans ce cas, il s'agit d'un minimum de 2 personnes.

La fatigue et les effets du stress sur la conduite

La fatigue

La fatigue au volant est la cause d'un accident sur trois sur autoroute et doit donc être prise très au sérieux.

Selon les statistiques internationales, entre 20 et 30 % des accidents professionnels de la circulation sont liés à des problèmes de somnolence. Le manque de sommeil, les perturbations du rythme circadien liées au travail de nuit et la somnolence diurne liée à un syndrome d'apnée du sommeil en sont les principales causes. La fatigue est source d'accidents surtout lors de longs trajets sur des routes monotones, qui ne sollicitent pas l'attention soutenue du conducteur.

Quelques conseils :

- Veillez à dormir dans de bonnes conditions (sans bruit, sans lumière, chambre bien aérée).
- Mangez léger et buvez suffisamment d'eau avant de prendre la route.
- Veillez à toujours avoir une bonne aération et une température ambiante dans l'habitacle (il ne faut avoir ni trop chaud ni trop froid).
- Faites des pauses actives régulières au moins toutes les 2 heures (marcher, s'étendre).
- Au moindre signe de somnolence, cherchez un endroit sûr où vous reposer.

Le stress

Qu'est-ce que le stress ?

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le stress est un état d'inquiétude ou de tension mentale causé par une situation difficile. Il s'agit d'une réponse humaine naturelle qui nous incite à relever les défis et à faire face aux menaces auxquelles nous sommes confrontés dans notre vie. Chacun éprouve du stress dans une certaine mesure. Toutefois, la façon dont nous réagissons face au stress impacte fortement notre bien-être général.

Le stress au travail peut-il avoir des effets négatifs sur la conduite ?

S'il est difficile d'établir un lien de cause à effet précis entre des générateurs de stress et un accident de la route, il est cependant indéniable qu'un excès de stress au volant augmente les risques d'incident ou d'accident de la route parce qu'il influe directement sur le comportement du conducteur et sur sa capacité à traiter l'information.

La fatigue et les effets du stress sur la conduite



Quels sont les facteurs générateurs de stress, spécifiques à la situation de conduite d'un véhicule ?

Les facteurs ont trait entre autres aux aspects suivants :

- Conditions du trafic (densité, heures de pointe, embouteillages, chantiers, régulation de la circulation peu compréhensible, etc.).
- Conditions météorologiques (aquaplaning, verglas, circonstances de luminosité et de visibilité, températures extrêmes, vent et courants d'air).
- État et qualité du véhicule (réglage du siège, ergonomie des pédales et des instruments, éclairage à l'intérieur et à l'extérieur, climatisation de l'habitacle).
- Nuisances acoustiques (moteurs, revêtement des chaussées, pneus, etc.).
- Distractions (musique et conversations pendant la conduite, téléphoner en conduisant, utilisation du GPS).

Par un remaniement de l'organisation du travail, les **actions suivantes** permettent d'amortir les risques de stress au volant :

- Une bonne organisation des déplacements et l'optimisation de la répartition des tournées.
- La mise en œuvre d'un intermédiaire entre le client et le chauffeur (comme un dispatching ou une hotline) peut aider à surmonter les difficultés liées aux délais de livraison ou de rendez-vous.
- La préparation des déplacements, en tenant compte de la densité de la circulation routière, des conditions météorologiques et du choix de l'itinéraire.
- Éviter les distractions dues au travail pendant la conduite du véhicule (téléphoner en conduisant, discussions au contenu complexe ou stressant, etc.).